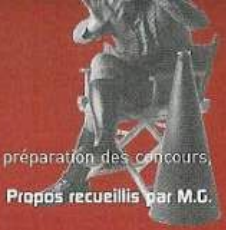


Les arnaques...



«Je me retrouve face au mur, coincée sur une chaise»

changer mes habitudes. J'ai repris la préparation des concours, mais avec un autre professeur.

Propos recueillis par M.G.

- (1) Son prénom a été modifié, à sa demande.
- (2) Martène a alerté par email le réseau de professionnels Movifax, lire par ailleurs.
- (3) Nous ne nommons pas la société incriminée pour des raisons légales.

Alors qu'elle comptait passer une audition, Martène (1) tombe sur un pseudo directeur de casting aux méthodes douteuses. Dans un email (2) dont nous reproduisons ici des extraits avec son accord, elle raconte sa mésaventure.

«J'ai reçu un appel d'un directeur de casting souhaitant rencontrer des comédiennes, en particulier de type méditerranéen. Je lui précise que je ne correspond pas à ce style. Il rétorque que ce n'est pas grave, qu'il recherche des actrices. Il veut m'auditionner. (...) Nous prenons rendez-vous (3). Il n'est pas là quand j'arrive. Je l'appelle. Ces propos sont les suivants : «Ah ! Le rancard, c'est aujourd'hui ?». Il arrive peu après, nous entrons dans son bureau et là, il m'annonce qu'il est «coach», qu'il veut tester mes qualités et faiblesses. (...)

«Sa méthode est particulière. Il me demande de décroiser mes jambes et dit que là, je ne suis pas sur la défensive et qu'il me «pénètre». Je lui réponds que je me sens mal et que je le trouve malsain. Sa réponse, après un long regard insistant, est la suivante : «la perversité que tu vois chez moi est la tienne».

«Après de longs discours sur la souffrance que je dois évacuer, il me fait faire des exercices. Ce sont des exercices qui se transforment rapidement en lutte. Je me retrouve la tête face au mur, coincée sur une chaise, en me débattant. Je pleure, j'ai peur, je me sens étouffer. Il finit par me relâcher. Je prends une chaise pour faire contre-poids, il me demande de la lâcher. Devant mon refus, il me tire par les pieds. Je m'éclate les genoux, je ne cesse de pleurer et je veux partir. Il parvient à me calmer et cherche à me faire comprendre qu'il n'est pas mauvais.» (...)

Théâtral : Quels ont été vos démarches tout de suite après cette mésaventure ?

Martène : J'ai déposé une main courante contre lui. Je veux alerter le maximum de comédiennes. Grâce au réseau Movifax, je sais que de nombreux professionnels sont désormais au courant. J'ai également fait circuler ce message par le biais de mon agent auprès des autres agents. J'ai reçu en retour de nombreux messages de soutien de la part de comédiens. C'est agréable de se sentir comprise car on a tendance à culpabiliser. Je suis tombée sur quelqu'un de manipulateur qui savait renverser habilement la situation. La police, elle aussi, m'a tout de suite prise au sérieux.

T : Quelques jours après, quel est votre état d'esprit ?

M : J'essaie d'oublier et de me dire que cette mésaventure appartient au passé. Mais j'ai bien sûr encore des images qui me reviennent très souvent dans la tête. Les jours qui ont suivi, j'ai même eu peur de remonter sur scène ! J'étais en train de préparer des concours nationaux pour entrer en école de théâtre, à Paris ou à Strasbourg. Subitement, comme je me sentais mal, j'ai eu envie de tout balayer et j'ai arrêté d'aller, à un mois et demi des concours, aux cours préparatifs que j'étais en train de suivre ! J'éprouvais la nécessité de travailler avec d'autres personnes, de

Arnaques aux castings : les escrocs en prison !

James D. Chabert et William M. Duval ont créé l'association «Stoppons les arnaques aux castings» en août 1999. Leur objectif : lutter contre toutes les formes d'escroqueries dans le secteur du show-biz en poursuivant les sociétés bidons en justice. Et ils n'ont peur de rien : les menaces de mort qu'ils reçoivent ne les impressionnent pas. Au contraire, ils n'hésitent pas à porter plainte et continuent à se battre. Les escrocs n'ont qu'à bien se tenir !

Théâtral : Comment réagir quand on se sent victime d'une arnaque aux castings ?

James D. Chabert : Il faut d'abord lister toutes les anomalies constatées, ainsi que le lieu, la date, le type de personnage rencontré, et ensuite nous informer. Porter plainte peut paraître difficile aujourd'hui car les policiers, débarquant un peu dans ce domaine. C'est vrai qu'ils ne connaissent pas forcément le monde du show-biz. Certaines victimes ne savent pas alors vers qui se retourner. Et elles hésitent à en parler de peur qu'on se moque d'elles. Nous avons une expérience de sept années en la matière : les comédiens peuvent nous faire confiance. Il faut absolument témoigner !

T : Quels moyens mettez-vous en oeuvre ?

J.D.C. : Avant de réagir, nous devons d'abord recueillir des preuves et des témoignages car il faut montrer à la justice que les faits sont véridiques. On a quelquefois affaire à des dénonciations calomnieuses. Nous demandons aux victimes de nous envoyer une copie recto-verso du contrat et une lettre timbrée pour que l'on puisse leur répondre. L'association dispose de sept avocats : nous pouvons donc conseiller tout de suite la victime pour qu'elle trouve un arrangement à l'amiable. Dans le cas contraire, à partir du moment où nous avons reçu d'autres plaintes d'autres comédiens pour une même affaire, nous pouvons attaquer en justice. Les comédiens ont souvent peu de moyens : ils peuvent donc bénéficier de l'aide juridictionnelle (les frais de justice restent à la charge de l'Etat, ndr). Si on ne fait rien, il y aura de plus en plus de mafieux !

T : Quels conseils pourriez-vous donner aux comédiens pour éviter d'être arnaqués ?

J.D.C. : Surtout, ne pas ouvrir les journaux gratuits et foncer tête

DOSSIER

baissée sur une annonce au recrutement à l'année. Il ne faut pas croire toutes ces boîtes à castings qui vous promettent monts et merveilles. En fait, elles s'occupent uniquement de prendre votre argent. A les écouter, vous accédez à la gloire en un rien de temps. Elles surfent évidemment sur le succès des émissions de real-tv : c'est un fait nouveau, les gens ont de plus en plus soif de reconnaissance... Or, pour un comédien, il faut bien cinq ou six ans pour se faire un vrai carnet d'adresses et être reconnu : la confiance se gagne sur le terrain !

Propos recueillis par Mathieu Girandola

Plus d'infos : www.stoparnakcasting.org
«Stoppons les arnaques aux castings»
Boîte postale 13
33037 Bordeaux CEDEX

Jusqu'à 4 ans ferme contre le marchand de rêve

L'une des dernières grosses affaires intentée par l'association «Stoppons les arnaques aux castings» remonte à peu de temps : elle date de janvier dernier et concerne l'agence «Arenacasting», à Lille. Les victimes – on compte près de 400 plaintes – ont toutes répondues à une petite annonce dans les offres d'emploi des journaux gratuits : «Arenacasting numéro 1 en France recherche figurants de 16 à 80 ans, modèles de 16 à 30 ans, enfants de 8 mois à 15 ans pour casting de pub, télévision, mode». Elles ont ensuite, après un argumentaire bien rodé du marchand de rêve, signé un contrat pour le prix de 180 euros... pour du vent ! Le procureur a requis quatre ans de prison ferme contre le directeur de l'agence*. «Ce type d'arnaque à 200 euros est de plus en plus fréquent»

Les temps sont durs pour les comédiens, inutile de se voiler la face, et seuls les plus courageux arriveront à leurs fins. C'est bel et bien le sentiment qui ressort quand on pose la question aux professionnels du spectacle. Mais tout n'est pas perdu, loin de là. Au-delà du talent, il suffit parfois d'un zeste d'organisation et de beaucoup de motivation pour voir, enfin, le bout du tunnel. Rassurez-vous, tout n'est pas si noir. Trois professionnels du spectacle, responsables de réseaux reconnus de comédiens - Movifax, Médiane et Comoedia - vous donnent leur vision du métier et leurs ficelles pour mettre toutes les chances de votre côté ! A vous d'en tirer le maximum de profit.